



€ 585.000 | BRUXELLES | REF. 5548125



SURFACE TERRASSE

 6.9 m²


SURFACE HABITABLE

 104 m²


CHAMBRES À COUCHER

2



SALLE DE BAINS

2

Projet "UNIQ" au coeur de Bruxelles - APPARTEMENTS 2 CHAMBRES - neufs et écologiquement intéressants

 **Quai au Foin 59-65, 1000 Bruxelles**

A54 - 103,6m² - terrasse de 6,9 m²

Magnifique appartement 2 chambres profitant déjà de la lumière des étages supérieurs. L'espace de vie comprenant la cuisine super équipée et la salle à manger, donne à l'avant et jouit d'une jolie terrasse. Les chambres donnent en intérieur d'ilôt, bien au calme. 1 hall, 1 wc séparé, 1 salle de bain complète, 1 sdd, 1 espace technique / buanderie complètent cet appartement. Cave et parking en supplément.

Vente sous droits d'enregistrement sur le terrain (12,5 %) et sous régime TVA sur la construction (avec poss. 6 % sous conditions + abattement).

Le projet sera énergétiquement vert et économique tant par sa construction qu'au niveau des isolations thermiques et acoustiques, avec des PEB A-.

La vie au quotidien, au coeur du pentagone « piétonnier et apaisé » qui bouge et se rénove à grands pas, vous invitera à la flânerie le long des anciens quais, à 2 pas de la place Ste Catherine, de son marché quotidien et de ses nombreux restaurants.

Les points d'intérêt ou culturels tels que le Théâtre National, le KVS, le Théâtre Flamand ou encore les cinémas sont aussi accessibles à pied.

Contactez-nous vite pour obtenir tous les détails sur cette nouvelle construction d'exception.

Caractéristiques

GÉNÉRAL

Type	appartement	Commune	Bruxelles
Le prix	€ 585.000	Surface habitable	104 m ²
Surface terrasse	6.9 m ²	Chambres à coucher	2
Salle de bains	1	Salle de douche	1
Parkings (intérieurs)	1	Étage	5
Les étages	6	Disponible	bij oplevering
Année de construction	2025	État	neuf
Façades	2	Cuisine (type)	amer. super-équipée
Toilettes	2	Buanderie	✓
Chauffage (type)	individuel	Chauffage	gaz
Quartier	centre ville	Quartier	calme
Cave	✓	Ascenseur	✓
Double vitrage	✓	PEB	45 kW/m ²
EPC code	A-	PEB catégorie	A

INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Permis de construire	Non annoncé	Sommaton et demande de recouvrement	Non annoncé
Destination urbaine	Non annoncé	Droit de préemption	Non annoncé
Permis de lotissement	Non annoncé	 Zone inondable	pas situé en zone inondable

FINANCIER

Sous TVA	✓
----------	---

